

209C0367  
IL0010832298-OP041-A10

4 mars 2009

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

**CMT MEDICAL TECHNOLOGIES LTD**

(Euronext Paris – hors zone euro)

- 1 - Le 4 mars 2009, Rothschild & Cie Banque, agissant pour le compte de la société Thales, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat de Thales visant les actions CMT MEDICAL TECHNOLOGIES (ci-après « CMT ») sera réouverte **du 5 au 18 mars 2009 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

A l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions CMT, Thales détient 3 271 708 actions représentant autant de droits de vote CMT MEDICAL TECHNOLOGIES, soit 87,37% du capital et des droits de vote de la société (1) (2).

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir au prix de **5,65 €**, la totalité des 472 766 actions CMT non détenues par lui, représentant 12,63% du capital et des droits de vote de cette société et la totalité des 498 200 actions CMT susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des options de souscription d'actions existantes.

- 2 - Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions réglementaires relatives aux interventions sur les titres concernés par l'offre pendant la période d'offre sont applicables (articles 231-38 à 231-41 et 232-20 du règlement général).

- 
- (1) Sur la base d'un capital composé de 3 744 474 actions représentant autant de droits de vote, à l'exclusion des 174 878 actions CMT MEDICAL TECHNOLOGIES auto-détenues par la société, considérées comme « dormantes » selon la loi israélienne sur les sociétés n°5759-1999.  
(2) Cf. D&I 209C0327 et D&I 209C0340 du 26 février 2009.